**Bruxelles, Juillet 2012**

**A : - Toutes les organisations membres de l’IE en Europe**

**Aux : - Membres du Comité du CSEE**

**Invitation à la Conférence du CSEE**

**Budapest, 26-28 novembre 2012**

**Cher(e)s collègues**,

Nous avons le plaisir de confirmer que la première Conférence du CSEE en tant que Conférence régionale de l’Internationale de l’Education en Europe sous la nouvelle structure aura lieu à **Budapest** du lundi 26 novembre, 14 heures, au 28 novembre 2012 (fin prévue à 12.00 heures).

Un Caucus Enseignement supérieur et un Caucus des Femmes se dérouleront simultanément le 26 novembre de 9h30 à 12h00 avant la Conférence. Les noms des salles vous seront communiqués ultérieurement. L’unique langue de travail pour le Caucus Enseignement supérieur sera l’anglais. L’interprétation en anglais et en français sera disponible pour le Caucus des Femmes.

**Emploi du temps de la Conférence** :

**Lundi 26 novembre 2012**

08.00 – 14.00 Inscription à la Conférence

08.30 – 09.30 Réunion du Bureau

09.30 – 12.00 Caucus Enseignement supérieur

09.30 – 12.00 Caucus des Femmes

11.00 – 12.00 Réunion de la commission de vérification des pouvoirs

12.00 – 13.00 Réunion du comité des élections

14.00 – 17.30 Conférence du CSEE

**Mardi 27 novembre 2012**

09.00 – 17.30 Conférence du CSEE

19.00 - ……. Dîner festif

**Mercredi 28 novembre 2012**

09.00 – 12.00 Conférence du CSEE

12.00 – 12.30 Comité du CSEE

12.30 -… Déjeuner

Tous les documents utiles pour la Conférence, ainsi que des informations pratiques, seront publiés sur le site de la Conférence : <http://conference2012.csee-etuce.org>

**Lieu** : DÜRER EVENT HALL

Ajtósi Dürer sor 19-21.

Budapest 1146

Hongrie

La notification des délégués et des observateurs devra être effectuée en ligne. Le système d’enregistrement en ligne est accessible à partir de la page web de la Conférence. Les désignations des délégués et des observateurs pourront être acceptées jusqu’au **25 octobre([[1]](#endnote-1)).** Nous attirons toutefois l’attention sur le fait que ni la disponibilité des chambres d’hôtel, ni les tarifs préférentiels négociés ne pourront être garantis au-delà du **25 septembre**. Le système d’enregistrement vous donnera accès aux formulaires de réservation d’hôtel des établissements où vous pourrez bénéficier d’un tarif préférentiel.

**Participation**: ***Délégués***: Conformément au règlement intérieur, la Conférence sera composée des délégués représentant les organisations membres et des membres du Comité du CSEE. Chaque organisation membre a droit à un délégué et à un délégué supplémentaire par tranche ou fraction de 20.000 membres, avec un maximum de 25 délégués pour chaque organisation. Une simulation faite sur base des cotisations perçues en 2010, 2011 et 2012 est prise en compte dans les procédures d’inscription en ligne. Les données seront actualisées en fonction des cotisations perçues. Une liste complète des délégués accrédités est disponible sur la page web de la Conférence. Cette liste sera mise à jour régulièrement.

***Observateurs***: Les organisations ont le droit de désigner des observateurs pour assister à la Conférence. Le nombre d’observateurs ne peut en aucun cas dépasser le nombre de délégués autorisé pour l’organisation en question.

**Assistance financière:** Une assistance financière sera accordée aux membres du Comité du CSEE et aux délégué(e)s d’organisations membres issues de pays qui, conformément aux règles en vigueur, sont éligibles pour une telle assistance. Chaque organisation membre d’un pays éligible aura droit à la prise en charge d’un(e) seul(e) délégué(e).

L’assistance financière comprend:

* + - le paiement du billet d'avion pour un montant maximum précisé dans la liste des tarifs autorisés;
    - la prise en charge des nuitées et des petits déjeuners qui seront payés directement à l'hôtel;
    - le coût du dîner festif du 27 novembre, ainsi que les dîners prévus dans les différents hôtels les 25 et 26 novembre. Le secrétariat prendra également en charge le coût du dîner du 28 novembre pour celles et ceux dont les connections de vols ne leur permettent pas de rentrer le dernier jour de la Conférence, après la fin des débats. Les dîners seront automatiquement prévus pour les participants assistés dans les différents hôtels, à l’exception des collègues qui se sont désisté(e)s explicitement;
    - les déjeuners les 26, 27 et 28 novembre, sur le lieu de la Conférence

Le cadre de prise en charge, les tarifs de vol autorisés, ainsi qu’un **formulaire de demande d’assistance**, dont une version dûment remplie devra parvenir au secrétariat **pour le 7 octobre au plus tard** au nom de l’organisation membre éligible, sont disponibles sur le site. Les règles de remboursement des frais, ainsi qu’un formulaire de demande de remboursement qui devra être complété et soumis par chaque membre du Comité et par chaque délégué(e) assisté(e) sont également disponibles sur le site.

**Droit d’inscription**: Compte tenu de l’absence de cafés et restaurants à proximité du lieu de Conférence, les déjeuners seront prévus pour l’ensemble des participants sur le lieu de Conférence même. Dans un souci d’équilibrer les dépenses, une participation de 85 € par participant non-assisté désigné pour assister à la Conférence devra être payée pour le 25 octobre. Ce montant couvre les déjeuners des 26, 27 et 28 novembre, ainsi que le transport entre l’aéroport et l’hôtel.

**Détails bancaires pour le paiement des cotisations :**

ETUCE

ING Bank

Rue du Champs de Mars 23

1050 Brussels

IBAN : BE78 3101 6585 0686

SWIFT : BBRUBEBB

Lors de vos paiements, il est impératif d’indiquer : (i) Frais de participation Conférence du CSEE, (ii) le nombre de délégués, (iii) l’acronyme de votre organisation.

**Dîner festif:** Un dîner festif sera organisé le 27 novembre. Le coût de participation à cette activité s’élève à 40 € par personne. La participation n’est pas obligatoire. Lors de l’inscription en ligne, chaque participant pourra accepter ou décliner l’invitation à cette soirée. Comme indiqué ci-dessus, la participation des représentants assistés est couverte par la prise en charge. Les délégués non-assistés et les observateurs qui désirent participer à ce dîner sont priés de bien vouloir effectuer leur paiement par transfert bancaire sur le compte indiqué ci-dessus, en indiquant : (i) dîner festif Conférence du CSEE, (ii) le nombre de participants, (iii) les noms des bénéficiaires et (iv) l’acronyme de votre organisation **pour le 25 octobre**.

**Délégué principal:** La personne qui sera désignée comme délégué(e) principal(e) d’une organisation membre sera appelé(e) à :

* + - réceptionner les cartes pour le vote par appel nominal pour son organisation lors de l’enregistrement sur place;
    - réceptionner les tickets pré-payés pour le dîner festif pour les membres de sa délégation lors de l’enregistrement sur place;
    - réceptionner les bulletins de vote pour les élections aux moment appropriés.

**Notifications**: **La notification des délégués et des observateurs** doit se faire en ligne pour le 25 octobre au plus tard (pour les réservations d’hôtel le délai est fixé au 25 septembre). Un code d’accès sera envoyé à chaque organisation membre à cet effet. Lors de la notification en ligne, ces dernières seront invitées à :

* + - désigner le/la délégué(e) principal(e) (qui réceptionnera les cartes de vote et les bulletins électoraux) ;
    - le cas échéant, identifier le membre du comité du CSEE de leur délégation en cochant la case correspondante.

**Inscription**: **Tous** les délégués, y compris les membres du Comité du CSEE, ainsi que les observateurs, **devront s’inscrire** à la Conférence par la procédure en ligne à laquelle vous pourrez accéder en suivant le lien suivant:

<http://conference2012.csee-etuce.org.system/>

La procédure en ligne devrait être opérationnelle pour la fin du mois d’août au plus tard.

**Langues**: Interprétation:

L’interprétation, qui est courtoisement offerte par la Commission européenne, sera disponible en anglais, français, allemand, espagnol, russe et hongrois (langues actives).

Documents

Une grande majorité des documents sera disponible en anglais, français, allemand, espagnol et russe.

**Ordre du jour**: Un projet d’ordre du jour est publié sur le site. L’ordre du jour final sera établi par le Comité du CSEE lors de sa réunion d’octobre.

**Elections**: Les procédures d’élection ainsi que des formulaires de candidature pour les postes de Président, Vice-présidents et sièges-pays au Comité du CSEE sont également disponibles sur le site.

**Déjeuners/**

**rafraichissements**: Les accords conclus avec le centre de conférence prévoient la mise à disposition des déjeuners et autres rafraichissements pour l’ensemble des participants tout au long de la Conférence. Les frais sont inclus dans la participation financière demandée. Les autres dépenses, dont les dîners, devront être prises en charge par les participants ou leurs organisations respectives.

**Demandes de Visa** : Un visa est requis pour les ressortissants des pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Russie, Turquie et Ukraine. Le secrétariat est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches ([ETUCEConference@csee-etuce.org](mailto:ETUCEConference@csee-etuce.org)).

**Hébergement**: Le secrétariat a réservé un nombre suffisant de chambres dans différents hôtels pour l’ensemble des délégués et observateurs. **Tous les délégués et les observateurs, à l’exception des délégués assistés et des membres du Comité, doivent effectuer eux-mêmes leurs réservations en renvoyant directement aux hôtels les formulaires disponibles en ligne**. Nous attirons votre attention sur le fait que l’option sur les chambres d’hôtel retenues par le secrétariat devra en principe prendre fin **le 25 septembre**. Ni la disponibilité de chambres, ni les tarifs préférentiels convenus ne pourront être garantis au-delà de cette date.

Tous les délégués (assistés ou non), les observateurs et les membres du Comité sont personnellement responsables des frais engendrés par les « no-shows » et les annulations tardives de réservations d’hôtel.

Membres du Comité et délégué(e) assisté(e)s

Les nuitées, le petit déjeuner inclus, pour les membres du Comité ainsi que pour les délégués assistés seront pris en charge par le secrétariat qui s’occupera également de leurs réservations. Un formulaire de réservation d’hôtel, qui sera à retourner au secrétariat, sera envoyé par e-mail aux membres du Comité et aux délégué(e)s bénéficiant d’une assistance lors de la confirmation de la prise en charge.

Participants non-assistés

Les autres délégué(e)s et les observateurs/trices devront effectuer leurs réservations directement auprès des hôtels. Des formulaires de réservations pour les différents hôtels pourront être téléchargés à partir du système d’enregistrement en ligne.

Le petit déjeuner et les taxes sont compris dans les tarifs préférentiels négociés:

**Novotel Budapest Centrum**

Chambre standard occupation simple € 75,-/chambre/nuit⁭

Chambre standard occupation double € 85,-/chambre/nuit⁭

Supplément chambre “Executive” + € 22,-/chambre/nuit

**Lion’s Garden Hotel**

Chambre double, occupation simple € 60,-/chambre/nuit

Chambre double/twin € 70,-/chambre/nuit

**Ibis Budapest Heroes Square**

Chambre standard occupation simple € 56,-/chambre/nuit

Chambre standard occupation double € 64,-/chambre/nuit

**Hotel Benczúr**

Chambre supérieure occupation simple € 52,-/chambre/nuit

Chambre supérieure occupation double € 56,-/chambre/nuit

Chambre Eco occupation simple € 45,-/chambre/nuit

Chambre Eco occupation double € 48,-/chambre/nuit

Chambre « Tourist » occupation simple € 40,-/chambre/nuit

Chambre « Tourist » occupation double € 44,-/chambre/nuit

**Pour toute autre question relative à la conférence, veuillez contacter le Secrétariat** : [ETUCEConference@csee-etuce.org](mailto:ETUCEConference@csee-etuce.org) .

Salutations distinguées,

**Ronnie Smith**

**Président du CSEE**

1. Les femmes déléguées pour qui une demande de prise en charge sera introduite dans le cadre de l’assistance particulière allouée aux femmes devront s’inscrire pour le 7 octobre 2012, étant donné que le Comité du CSEE sera appelé à désigner les quatre femmes auxquelles cette assistance sera allouée lors de sa réunion des 8-9 octobre. [↑](#endnote-ref-1)